

A BAS LA V^e RÉPUBLIQUE

La presse étrangère se demande si l'affaire Boulin n'ouvre pas l'éventualité d'une crise de régime. Une partie appréciable de l'opinion française également. Pas seulement le Monde ou des socialistes, mais bien d'autres personnalités : de Monseigneur Pujard à Michel Debré.

LE week-end dernier, tout semblait sens dessus dessous. Le Pouvoir faisait des obsèques quasi-nationales à Robert Boulin ; ce qui allait bien au-delà du principe de la « présomption d'innocence » qu'il bafoue tous les jours mais au nom duquel il venait de livrer une offensive en règle contre la liberté de la presse. En même temps, le gouvernement avait chargé Peyrefitte de le représenter à la cérémonie de transfert du corps, lui que la lettre de Boulin désigne comme l'un des responsables par souci « carriériste ». Le Roi faisait retraite en son château de Varvasse. On s'attendait à un électrochoc. Les uns parlaient d'élections présidentielles anticipées ; d'autres de la dissolution ; le R.P.R. se disait prêt à affronter le verdict des urnes... Pour l'instant, le Roi joue une autre carte.

Il intime l'ordre aux « acteurs de la vie publique » de redonner « sans tarder son indispensable dignité au débat démocratique », oubliant les propos indignes qu'il a tenus à la fin du Conseil des ministres contre la presse, alors qu'il avait pris connaissance de la lettre posthume de Robert Boulin. Son problème était d'avoir l'air d'être au-dessus du marécage politicien. V.G.E. n'y a pas été de main morte. Le « parent » de l'ex-empereur Bokassa s'est pris pour le Christ : « qu'on laisse désormais les morts enterrer les morts » (St Mathieu, VIII, 22). C'est très méchant pour la classe politique qui croyait bien faire en se serrant les coudes à Villandraut. Ce n'est peut-être pas habile d'en faire appel à St Mathieu, l'apôtre qui symbolise l'incrédulité. Cela veut dire « suivez-moi » et occupez-vous des problèmes réels, chômage, prix, etc. V.G.E. entend ressouder les rangs en faisant appel à la solidarité de classe de la bourgeoisie.

Le P.C.F. use d'un langage comparable pour justifier les propos qu'il continue de tenir sur la liberté de presse et pour accuser le P.S. de diversion droite. Jeu dangereux d'un côté et fausse politique de classe de l'autre. V.G.E. croit « notre société sans mémoire ». Peut-être. Mais trouverait-il aussi rapidement qu'il le souhaite des « disciples » non pas seulement pour le « suivre » mais aussi pour prendre les coups à sa place, prêts à ne pas prendre le temps d'enterrer leurs morts ? Pas si sûr. Après tout même Raymond Barre peut boudier et aller se faire soigner au Val de Grâce en méditant sur les brevets d'« honnêteté foncière » que lui avait décernés le Président, et ce en plein milieu d'un débat budgétaire difficile. « Gouverner c'est faire croire », disait Machiavel. La vertu est une faiblesse chez le Prince. Par contre l'apparence de la vertu et de la dignité est-elle indispensable pour faire avaler aux victimes d'une politique de classe les fables de l'intérêt général et de la nécessité pour que la règle la morale des esclaves.

« L'honnêteté est la forme la plus raffinée de la perfidie ». Aujourd'hui, rien ne va plus. Les machinistes se trompent de décor ; les acteurs ne savent plus quel masque revêtir ; le souffleur a perdu sa page ; le cadavre laisse une lettre qui n'était pas dans le texte ; le metteur en scène se prend pour le Christ... Il faut certes mener la lutte de classe sur le terrain. Mais en même temps, il faut cogner sur le mur lézardé de la fausse vertu, empêcher l'ennemi de se refaire la façade qui lui est nécessaire pour mener sa politique de consensus.

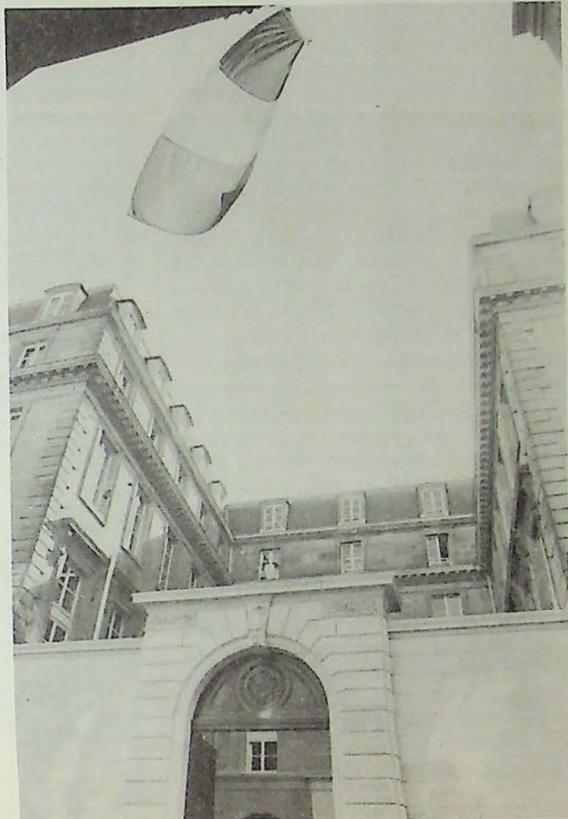
Les autogestionnaires ne confondent l'intérêt de la lutte ni avec le « sens de l'État » (et même de la « raison d'État ») des communistes ni avec les manœuvres de division. Si nous reprochons quelque chose aux socialistes, c'est plutôt leur timidité et leur respect de la V^e République. Cela dit, n'est-il pas exagéré d'évoquer l'éventualité d'une « crise de régime », même s'il ne s'agit que d'une éventualité ?

UN scandale n'ébranle pas un régime libéral ordinaire, parlementaire ou présidentiel. Le régime allemand a digéré l'affaire des espions qui entouraient Willy Brandt. La Hollande a surmonté celle des pots-de-vin de « Looked » qui éclaboussait la dynastie. Les Anglais ont surmonté l'affaire Profumo. L'État italien était au plus bas lorsque le scandale a touché le Président Leone ; on en a élu un autre et le régime n'a pas été touché davantage. Les États-Unis ont facilement supporté l'affaire Agnew. Certes le Watergate a affaibli pendant un temps le pouvoir présidentiel ; mais il a donné confiance au Pays dans ses institutions et déjà on peut pressentir l'élection future d'un homme fort. Si les étrangers évoquent avec tant d'insistance l'éventualité d'une « crise de régime », c'est parce qu'à leurs yeux le verrouillage institutionnel de la V^e République secrète nécessairement le recours à l'usage des « scandales » ; et parce qu'il n'existe pas de soupapes de sûreté institutionnelles pour rétablir automatiquement l'apparence de la dignité lorsqu'un scandale déchire le voile de la fausse honnêteté.

LE Président dispose de tout ce qui renforce la présidence dans un régime présidentiel (suffrage universel ; c'est lui qui dirige le gouvernement responsable devant lui...). Et de tout ce qui le renforce dans un régime parlementaire : septennat, irresponsabilité politique qui en fait un personnage quasi sacré « ne pouvant mal faire » (protégé par le délit d'offense au chef de l'État), bouclier gouvernemental qui peut agir sur le Parlement... A cela s'ajoutent d'autres prérogatives étrangères aux deux régimes : plébiscite et art. 16.

A la différence du Congrès américain, notre Parlement ne peut pas légiférer comme bon lui semble en défendant bec et ongle les intérêts spécifiques qu'il représente. Ni contrôler ministres et hauts fonctionnaires à coups de commissions d'enquête fonctionnant comme des tribunaux tout puissants. La majorité parlementaire procède d'abord d'une sorte de serment d'allégeance à sa Majesté le Président de la République dont de Gaulle disait qu'il était le seul « à détenir et à déléguer l'autorité indivisible de l'État ». Le gouvernement désigné par le Président est maître de l'ordre du jour ; du jeu du bicaméralisme ; il peut utiliser le vote bloqué, recourir aux « ordonnances », poser la question de confiance et faire le chantage à la dissolution.

L'allégeance au Président fait que le droit du Parlement de renverser le gouvernement est purement théorique. Celui-ci n'est responsable que devant le Président. Si une partie de la majorité renversait le gouvernement, elle signerait son arrêt de mort en quittant la majorité présidentielle sans participer à une autre ; et le Président ne cesse de le rappeler. Lorsqu'il existe des divergences politiques importantes dans la majorité, les institutions ne permettent aucune



régulation. Le recours au « scandale » devient nécessaire. Le débat entre gaullistes et pompidoliens a donné l'affaire Markovic ; le débat entre chabanistes et giscard-pompidoliens avait produit une énorme marée de scandales. Aujourd'hui le R.P.R. ne pouvait pas laisser désigner un premier ministre dans sa minorité giscardienne sans être menacé dans son existence même (sans parler de la candidature de Chirac). Certes il pouvait chahuter le budget. Il l'a fait. Mais c'était de portée trop limitée et risquait d'être aussi dérisoire que la lamentable affaire de la commission d'enquête sur la presse. L'arme du « scandale » ne devenait-elle pas irremplaçable ? En même temps qu'elle les secrète, la V^e ne comporte pas de moyens satisfaisants pour avaler dignement les scandales. La droite ne pourrait jamais prendre le risque de mettre en accusation le Président pour haute trahison devant la Haute-Cour.

Il faudrait la majorité absolue dans chaque chambre. Les crimes et délits des ministres dans l'exercice de leurs fonctions relèvent du même régime. Lorsqu'il s'agit d'un délit ordinaire, un ministre ne peut s'expliquer devant la justice qu'en recevant l'autorisation du Conseil des ministres. L'affaire devient aussitôt politiquement explosive. Surtout s'il s'agit d'un premier ministre cité en éloges par le Président, mettre en cause un tel ministre conduit à mettre en cause tout le gouvernement et donc le Chef de l'État que la V^e assimile à l'État lui-même. D'une façon générale, l'« alternance » ne peut servir à régler les problèmes.

DEPUIS des origines la V^e l'exclue. A chaque fois qu'elle s'est profilée, on a évoqué la crise de régime, le chaos et parfois même la « guerre civile ». De fait, on voit mal comment le régime résisterait à la coexistence de deux majorités antagonistes. Enfin, il y a bien un « arbitre » dans le texte de la constitution... mais c'est le Président.

A la veille d'une campagne présidentielle, le P.S.U. réaffirme son opposition résolue à la constitution, opposition résolue à laquelle il doit sa naissance. Partisan de l'autogestion, il lutte pour un État qui ne serait plus tout à fait un État, pour en finir avec le rapport gouvernants-gouvernés et construire une société où les intéressés décident eux-mêmes de leurs propres affaires.

Nous savons bien qu'il faudra en passer par des phases intermédiaires, qu'on ne construira pas d'un coup le pouvoir populaire et qu'on abolira pas d'un coup l'État bourgeois. Mais il est inconcevable d'imaginer se servir de l'État de la V^e République même dans le cas d'une victoire de la gauche. Ni le P.C.F. ni le P.S. ne remettent plus en cause les institutions essentielles de la V^e République. Nous les appelons à réfléchir ; à s'unir dans la lutte et non dans le respect d'un arsenal fait contre eux et qui exclut tout pluralisme réel.

Jean-Marie DEMALDENT

SONACOTRA

pour des négociations globales

La lutte des résidents des foyers Sonacotra, en grève des loyers depuis près de 5 ans, arrive à un point crucial. Faute d'un soutien efficace, face aux descentes de police, aux saisies sur salaire, aux expulsions (Garges, Nanterre), le mouvement s'essouffle: certains reprennent le paiement des loyers en cachette, les départs sont nombreux. L'incertitude est grande. Les 9 foyers de l'Essonne n'échappent pas à la règle, mais dans la plupart des cas les procédures judiciaires n'en sont qu'à leur début. Dans ce contexte, les organisations françaises, partis de gauche ou syndicats, manquent, sauf rares exceptions, à la solidarité la plus élémentaire.

Le rôle des municipalités de gauche.

Pendant des mois, les municipalités de d'Union de la gauche de l'Essonne (qu'elles soient à direction P.C. ou P.S.) n'ont pratiquement pas pris d'initiatives pour de multiples raisons: le mode d'organisation des immigrés, l'orientation politique du Comité de coordination et des comités de soutien (souvent mao-stal) ou par électoralisme (les immigrés ne paient pas en période électorale). Mais maintenant, parallèlement à la baisse du mouvement, elles poussent partout les résidents à des négociations partielles, sans doute pour ne plus avoir de problèmes. Un accord a même été signé à Chilly-Mazarin (P.S.), où pourtant le soutien avait été relativement important (une manifestation a regroupé environ 2000 personnes).

Ces négociations portent seulement sur la récupération par la Sonacotra d'une partie des arriérés de loyers, étalée dans le temps, bradant les revendications pour lesquelles les résidents avaient entamé cette grève: reconnaissance du statut de locataire, droit de visite, de réunion, d'expression... Dans ce cas, les immigrés reprennent les paiements et, pour plus de sécurité, la Sonacotra s'arrange pour que les loyers des nouveaux locataires soient payés par le patron et déduits sur la fiche de paye, ce qui écarterait toute nouvelle menace de grève. Mais ces tentatives de parcellisation ne réussissent pas toujours. A Massy, le P.C. a essayé d'imposer un compromis qui a été plus tard rejeté à la fois par les résidents et la Sonacotra (!).

Les propositions du P.S.U.

Des revendications globales exigent une négociation globale.

C'est pourquoi, dans les municipalités concernées, les conseillers et les militants P.S.U. proposent:

- d'affirmer sa solidarité militante notamment en reconnaissant le Comité de résidents par l'envoi d'un fond de solidarité (au même titre que pour une boîte en grève);

- d'organiser avec les autres municipalités hébergeant un foyer Sonacotra, une action convergente de soutien en exigeant des autorités et de la Sonacotra l'ouverture de négociations globales avec le Comité de coordination et les résidents sur la base de leur plate-forme;

- d'appeler la population et ses organisations à créer un rapport de force favorable aux résidents; leur défaite serait une défaite de la classe ouvrière tout entière.

Au-delà, pour préserver les conditions de lutte et maintenir l'action collective de grève des loyers, il faut utiliser **tactiquement** tous les moyens pour éviter les expulsions: c'est dans ce sens que peut se justifier l'ouverture de négociations locales. A l'appel des élus (e)s P.S.U. et de la commission extra municipale, la Municipalité de Massy **unanime** (P.S., P.C., P.S.U...) a décidé d'organiser une **réunion le samedi 8 décembre** (cf. calendrier). Sont invités: tous les élus de gauche des villes de la région parisienne hébergeant des foyers, le Comité de coordination et les Comités de résidents, les Comités de soutien locaux, les U.L. C.F.D.T. et C.G.T., l'A.S.T.I., le G.I.S.T.I. et le M.R.A.P.

Cette rencontre sera importante pour discuter des diverses situations, des projets de loi gouvernementaux, des aspects juridiques. Elle peut être un pas vers la relance du soutien.

Fédération P.S.U. de l'Essonne

CHAMPIGNY: soutien à la lutte des résidents Sonacotra

En juin 1979, un jugement d'expulsion fut prononcé contre les 167 grévistes du foyer Sonacotra de Champigny. La mobilisation du P.S., P.S.U. (et de leurs élus), de la L.C.R., de la C.F.D.T. (U.D. 94 et U.L.), du P.C.M.L., du Comité de résidents, ainsi que l'organisation d'une journée «portes ouvertes» le 22 octobre, permirent de faire reculer le Pouvoir, ce malgré l'absence de la C.G.T. et du P.C.F. dont responsables et élus ont refusé de s'associer à cette démarche unitaire jugée illégale et ayant un caractère de provocation vis-à-vis des forces de police! Octobre (diverses mesures d'intimidation de la Sonacotra, ainsi que la crainte permanente de l'expulsion) vit le nombre de grévistes se réduire à 25. L'épreuve de force était engagée contre ces «dangereux extrémistes». Le 9 novembre, à 6 h 30 du matin, 200 C.R.S. aidés par deux cars de police et une équipe de déménageurs musclés cernaient le foyer et procédaient à l'expulsion de 17 résidents.



Les élus et militants P.S., P.S.U. et C.F.D.T. étaient sur les lieux dès 6 h 30 pour soutenir les résidents. L'entrée du foyer fut interdite aux élus municipaux. Le commissaire principal de Champigny refusa de les recevoir sur ordre du Préfet. Ce dernier a quand même accordé une entrevue à une délégation d'élus communistes, intervenus sans accord des résidents. Le soir, P.S., P.S.U. et C.F.D.T. demandaient au maire (P.C.F.) d'accorder un local à titre provisoire aux résidents en lutte, ce qui fut accordé sauf pour le représentant du Comité de coordination avec lequel se posent des «problèmes politiques».

Le lendemain (10.11.79), la municipalité essayait de faire signer aux expulsés une lettre dans laquelle ils s'engageaient à libérer le lundi 12 novembre les locaux mis à leur disposition et à participer avec la municipalité aux actions entreprises par celle-ci vers les pouvoirs publics!

Actuellement les résidents refusent de signer cette lettre car ils mènent eux-mêmes leur lutte et ont demandé à la Sonacotra d'ouvrir des négociations avec le Comité de résidents local, habilité à négocier sur des bases nouvelles adoptées par l'ensemble des foyers (la reconnaissance du Comité de coordination n'est plus un préalable). Quant à la commune de Champigny, son rôle soit être de soutenir la lutte des expulsés et non de négocier à leur place. C'est le sens du contrat communal passé aux municipales de 1977. C'est pourquoi, avec d'autres, P.S., P.S.U. soutiennent les résidents dans leur action contre la Sonacotra, mais également dans leurs démarches auprès de la municipalité afin que celle-ci leur apporte le soutien qu'ils sont en droit d'obtenir tout en conservant la conduite de leur lutte.

Nous attendons que le Parti communiste participe de façon unitaire au soutien de cette lutte car «...les intérêts des travailleurs français et immigrés sont communs, c'est ce qui rend indispensable la solidarité des uns et des autres». (Jean Colpin, secrétaire du C.C. du P.C.F., l'Humanité du 12.11.79).

G. DESSEIGNE, P.S.U. - Champigny

ALSTHOM

La fédération P.S.U. du Doubs et du Territoire de Belfort vient de diffuser à 15 000 exemplaires un numéro spécial de son bulletin *Combat Socialiste en Franche-Comté*. Dans ce numéro consacré à la lutte des travailleurs de l'Alsthom, le P.S.U. «n'a pas la prétention de tout dire ni d'apporter la solution, mais il veut simplement, dans la mesure de ses moyens, populariser cette lutte qui nous concerne tous, et apporter ainsi son nécessaire soutien aux travailleurs de l'Alsthom.»

Ce conflit, particulièrement dur, a été déclenché suite à la détérioration continue des conditions de travail de puis 1976 et au refus de la direction d'apporter la moindre satisfaction aux revendications des travailleurs, notamment en matière de réduction du temps de travail pour les équipes.

Depuis le 26 septembre, l'usine est occupée et les «Alsthom» n'ont pas manqué d'initiatives pour populariser leur conflit et obtenir satisfaction. On peut noter entre autres:

- nombreuses manifestations dans Belfort;
- occupation de la gare de Belfort, blocage du T.E.E. devant l'usine, barrage sur l'autoroute, occupation de l'hôtel du Lion (Q.G. de la direction) par les femmes des grévistes, blocage de l'aéroport voisin, etc.;
- création d'un comité de soutien regroupant syndicats, partis et associations de gauche. Le P.S.U. est en partie prenante. Il s'interroge sur l'absence du P.C. et de la C.G.T. au sein de ce comité unitaire;
- 2 opérations «Belfort ville morte» accompagnées de manifestation regroupant 12 000 personnes.

Aujourd'hui, malgré le refus par les patrons d'apporter satisfaction aux revendications des travailleurs, ceux-ci sont plus déterminés que jamais à poursuivre la lutte, ainsi qu'ils viennent de le prouver en votant à poursuivre la lutte, ainsi qu'ils viennent de le prouver en votant la reconduction de la grève et de l'occupation.

Les militants P.S.U. de France-Comté restent présents dans la lutte et appellent tous leurs camarades à soutenir les grévistes. Ce soutien peut prendre la forme d'un chèque adressé directement au Comité d'Etablissement Alsthom, 90 000 Belfort (préciser: «Solidarité grève».)

Albert ROSSE

SANTÉ

Quel service social pour demain

Le ministère de la Santé vient de présenter un projet de décret au groupe de travail (A.N.A.S. - Comité d'entente des écoles, organismes sociaux, syndicats...), chargé de réfléchir sur la réforme des études de service social, avant même que ce groupe n'ait terminé ses travaux. Ce projet présente un programme très allégé des matières de réflexion et analyse, en particulier sur les institutions, leur fonctionnement, le rôle de l'action sociale dans notre système (remplacement de la sociologie, économique politique, environnement social).



Il va dans le sens d'une reprise en main des travailleurs sociaux et d'une diminution de la qualité de leur formation, pour

NUCLEAIRE

Communiqué du B.P.:

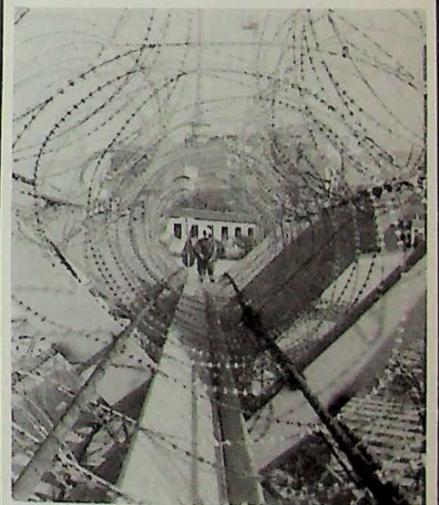
Le Conseil de l'Information sur l'Energie électronucléaire présidé par Mme Veil n'a jusqu'ici informé personne, c'est bien connu, l'affaire des fissures en a été plus récente démonstration. Le 3 mars 1979 une demande d'audience avait été formulée par diverses organisations, mais Mme Veil n'avait pas daigné répondre. Aussi les 22 organisations qui soutiennent la Pétition Nationale ont-elles décidé de ne pas en rester là. Le mardi 6 novembre leurs représentants se sont présentés au Conseil qui siégeait afin d'y être reçus.

Après deux heures d'attente, une délégation composée de M. Rolant pour la C.F.D.T., H. Bouchardeau pour le P.S.U. et M. Sené pour le G.S.I.E.N., Y. Lenoir pour les Amis de la terre et J. Boret pour le P.S. a été entendue par le Conseil. La délégation a donné sa position sur:

- l'information de la population et la levée du secret dans tous les domaines de l'industrie nucléaire;
- la prévention des incidents et des accidents;
- le renforcement du rôle des Comités d'Hygiène et Sécurité (C.H.S.) dans les entreprises;
- le rôle et le fonctionnement du Service Central de Protection contre les Radiations ionisantes (S.C.P.R.I.).

Le Conseil a décidé d'entendre plus longuement les représentants des 22 organisations lors de sa session du 29 novembre; celles-ci ont publié un communiqué commun qui déclare notamment que leur «démarche avait aussi pour but de réclamer l'accès aux grands moyens d'information: les tenants du programme nucléaire ne peuvent être les seuls à pouvoir défendre leurs positions. Les organisations signataires de la Pétition Nationale» pour une autre Politique de l'Energie, demandant à être également entendus sur les principaux media, notamment la radio et la télévision.

Le B.P.



INFORMATION

Elections à E.D.F.: la C.F.D.T. progresse en général légèrement. Mais, fait particulièrement significatif, la C.F.D.T. progresse assez nettement dans les deux centrales de Gravelines et Tricastin où elle avait mené l'action contre le chargement des réacteurs.

en faire des techniciens de bas niveau au service des institutions et non des usagers. Les élèves, les cadres pédagogiques des écoles, les professionnels avec les syndicats commencent à se mobiliser contre ce projet. Déjà, le 24 octobre, un rassemblement s'est fait devant le ministère de la Santé lors de la réunion du groupe de travail et du ministère.

Une coordination doit avoir lieu le 12 novembre à Jussieu et décidera probablement d'une manifestation nationale le 20 novembre. Soyez à l'écoute... Pour tous renseignements complémentaires, écrire: P.S.U. Secteur Santé - Social (9, rue Borromée, 75015 Paris).

Le Secteur Santé - Social P.S.U.

ARMEE

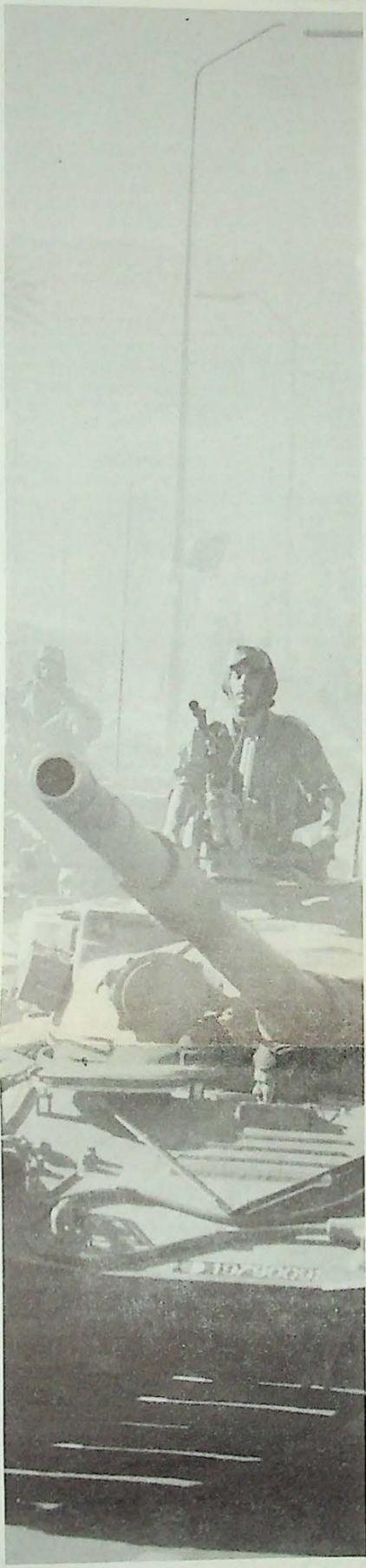
Extraits de la déclaration faite par les renvoyeurs de papiers militaires lors de leurs procès à Lyon le 27 septembre 1979.

12 des 13 inculpés du 27.9.79 (dont 3 camarades du P.S.U. : Maurice Gelin, Alain Pantazian, Pierre Thome) se sont mis d'accord pour présenter une déclaration, des témoins et un avocat communs à tous. O. Vial (M.A.N.), H. Bourchardeau étaient présents lors du procès ?

Pourquoi un renvoi collectif de papiers militaires ?

La défense nationale n'est pas neutre, elle est directement liée à des choix politiques, économiques, idéologiques. En l'état actuel des choses, nous affirmons qu'elle vise avant tout le maintien au pouvoir d'une minorité pour les besoins et le développement du capitalisme. De ce fait, l'orientation et les choix politiques en matière de défense échappent totalement au contrôle de la population, tout se décide dans le plus grand secret et le seul devoir des citoyens en la matière serait de se taire et d'obéir. Nous ne pouvons plus nous taire... Nous ne pouvons taire les énormes contradictions qui apparaissent entre les propos du chef de l'État, « la France veut mener une politique de désarmement » et les faits. Devant ces faits, notre acte « illégal » veut être l'expression d'une responsabilité politique personnelle et collective; cette désobéissance civile est pour nous une force, une « arme » de lutte pour changer la réalité. Il existe des lois injustes, peut-on se contenter d'obéir ou simplement de les dénoncer verbalement ? Il paraît nécessaire quelquefois de les transgresser, les faits, les actes précédant généralement le droit. Les magistrats en reconnaissant la légitimité d'un acte peuvent créer une jurisprudence qui ne peut qu'être bénéfique à l'évolution de la loi. En conséquence, nous demandons simplement l'application de la convention européenne des droits de l'homme, donc notre relaxe.

Les organisations soussignées soutiennent les motivations sans forcément partager les modes de luttes choisis par les inculpés : U.D. C.F.D.T. ; U.D. C.S.F. ; U.D. C.S.C.V. ; P.S.U. ; L.C.R. ; C.C.A. ; Mouvement pour une Alternative non violente ; Ligue des Droits de l'homme ; Information pour les droits du soldat ; Collectif lutte anti militariste ; Groupe d'action et de résistance à la militarisation.



SPECIAL B.P.

— AFFAIRE BOULIN —

Le P.S.U. s'indigne de l'exploitation faite par les hommes du pouvoir d'une mort qu'il déplore. Il regrette que certains, à gauche, aient cru devoir participer à ce « consensus ».

Pour le pouvoir giscardien, il s'agit, par le biais d'une attaque d'une rare violence contre les libertés de la presse de blanchir les scandales qui l'atteignent.

Il est du devoir de la presse d'informer les citoyens sur l'ensemble des activités de ceux à qui ils confient des responsabilités politiques.

Les moyens d'information contrôlés par le gouvernement ont, en cette circonstance, confirmé leur docilité à l'égard du pouvoir.

Cette indécente campagne rend d'autant plus nécessaire l'action de tous ceux qui entendent préserver les nécessaires libertés d'expression et d'information.

MISE AU POINT

Des camarades se sont émus d'apprendre la parution d'un journal nommé *Vendredi*, domicilié aux locaux de *Maintenant* et réalisé par les mêmes maquettistes et le même atelier de composition de *Maintenant*.

Ce journal « quinzomadaire » a été lancé par l'ancienne équipe *culturelle* de *Maintenant*. Il est simplement locataire et client d'une entreprise indépendante de la S.P.E.P.H., « Boutiques à Signes ». Rappelons donc ce qui a déjà été précisé dans la lettre du B.N. et qui n'a pas changé depuis lors :

- les comptes et les actifs de la S.P.E.P.H. sont sous le contrôle des syndicats nommés par le tribunal de commerce ;

- les recherches sont toujours en cours pour parvenir à un règlement judiciaire qui permettrait à la fois la reprise de l'exploitation et la préservation des intérêts des créanciers (y compris donc actionnaires et abonnés). Il n'est donc même pas juridiquement possible qu'une substitution d'un journal à *Maintenant* se fasse à l'esbroufe, sans acte public... Précision nécessaire uniquement dans le cas où des militants feraient plus confiance à des rumeurs qu'aux camarades qui les ont jusqu'à présent représentés à *Maintenant*.

EMPLOI : alternatives régionales

La Convergence pour l'Autogestion en Dordogne vient de sortir un document particulièrement intéressant intitulé : « Le livre noir de l'emploi en Dordogne ». Cette analyse de la situation économique et sociale dans leur département s'inscrit parfaitement dans notre campagne « Alternatives Régionales pour l'Emploi ».

En effet, elle ne se contente pas de faire le constat de la situation mais élabore toute une série de propositions tenant compte des particularités régionales. Ainsi, « l'agro-alimentaire pourrait (...) être un secteur à développer, la Dordogne étant un département à prédominance agricole. Cela pourrait être fait en lien étroit avec les agriculteurs qui trouveraient là un débouché pour leur production ».

Il va sans dire qu'en proposant ce type de débouché, les camarades périgourds ne cèdent pas à une quelconque mode « agriculture-bio ». Leur proposition découle logiquement de leur analyse de la situation actuelle dans la région et du « prestige gastronomique » dont jouit le Périgord... à juste titre !

De plus, et afin de ne pas avoir un département de mono-industrie, d'autres débouchés sont envisagés : construction mécanique, petites réparations aéronautiques, téléphonie, etc.

Ces choix tiennent compte également de la situation département en matière d'énergies. Il est noté l'absence de matières premières telles que fer, charbon, pétrole dans la région. Par contre, des possibilités locales existent pour le développement de sources énergétiques originales, compte tenu du contexte géographique et climatique périgourdin : solaire, fabrication de méthane à partir des déchets, des tailles forestières, etc.

Il est clair que ce document ne veut pas être un contre projet que des « technocrates autogestionnaires » substitueraient à celui des « technocrates capitalistes ». Il prévoit en effet la concertation de toute la population, au moyen par exemple de Comités pour l'emploi regroupant entre autres, élus, associations de consommateurs, du cadre de vie, ouvriers, paysans, etc...

Par ce document, la Convergence pour l'Autogestion en Dordogne se donne les moyens d'être crédible quand elle avance le slogan : « Produire autre chose, autrement. Et chez vous, qu'en est-il ? ».

Albert ROSSE

Le Livre Noir de l'emploi en Dordogne : 87 pages, 10F, 8, rue M.-Roullant, Périgueux.

International

Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique

L'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique exprime son inquiétude devant l'aggravation de la tension dans le nord-ouest africain illustrée par la récente décision du Président Carter de livrer au roi du Maroc un matériel de guerre sophistiqué destiné à être utilisé contre le peuple sahraoui. Loin de permettre une solution politique au conflit actuel, cette décision ne peut que servir l'expansionnisme marocain qui tente d'internationaliser un simple problème de décolonisation.

L'Association attire l'attention des parlementaires sur le fait qu'il est de l'intérêt de la France que soit rapidement adoptée par le gouvernement français une attitude de neutralité positive et réelle afin de pouvoir favoriser le rétablissement de la paix dans

cette région, ceci dans le respect du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui. En conséquence de quoi, l'Association demande aux élus français :

- de veiller à ce que les budgets de ces ministères ne continuent pas à être utilisés au développement d'une coopération militaire franco-marocaine essentiellement dirigée contre le peuple sahraoui,
- d'exiger le retrait immédiat du dispositif militaire français à l'œuvre d'agression contre le peuple sahraoui,
- de demander au gouvernement français reconnaisse le Front Polisario, principal intéressé, afin d'être en mesure de mesurer des rapports d'égalité avec toutes les parties concernées.

Paris, le 6 novembre 1979



CALENDRIER POLITIQUE

Commission internationale secteur + Pays de l'Est

Les problèmes posés par la situation et l'évolution des pays du « socialisme réalisé » nous obligent à accroître notre capacité de travail sur ces questions décisives. Les camarades intéressés par ces questions doivent prendre contact le plus tôt possible avec Jeanne Brunschvig - Commission internationale, 9, rue Borromée, en précisant les pays ou les questions qui les intéressent.

International

La Commission Internationale du P.S.U. se réunit le mercredi 21 novembre à 18h30 au siège du Parti. Ce sera la première réunion plénière depuis la rentrée d'octobre.

Ordre du jour :

- rapport d'activités depuis les vacances;
- conférence de Lisbonne sur la Palestine;
- programme de travail et de réflexion pour les mois à venir;

● sommaire du prochain numéro de « Politique internationale » (organe de la Commission Internationale);

● problèmes divers. Tous les camarades concernés, anciens et aussi nouveaux, sont convoqués à cette réunion qui devrait permettre une relance du travail international du Parti.

Le Secrétariat de la Commission Congrès du M.A.N. Le P.S.U. était représenté par Hubert Guyet. Un compte-rendu plus détaillé paraîtra dans le prochain T.S. Hebdo.

Archives... P.S.U... Archives...

Il manque encore :

- T.S. : un numéro, le 124 qui doit dater de 1962.
- P.S.U. - Doc : n°2, 4 à 19 inclus, 45 à 48 inclus, 50 et 51, 61. Soit 24 numéros.
- P.S.U. - Info : 1 à 3, 8 » 16, 21, 24 à 29, 35, 37 à 42, 45, 47 et 48, 50 et 51, 53 et 54, 56, 62, 67 et 68, 70, 75, 77, 79, 81 à 87 et 90.

Circuit court

Pour les fêtes de fin d'année, il y aura du vin, des alcools de toutes les régions et du jambon cru. Pensez à prendre vos bons de commande à votre fédération, votre secrétaire de section, ou tout simplement rue Borromée. Attention : les bons sont à envoyer au plus tard le 30 novembre.

Immigrés

● La municipalité de Massy unanime (P.S., P.C., P.S.U.) organise un colloque régional le samedi 8 décembre à 15h, salle du 1^{er} Mai, à Massy, sur les problèmes des foyers de travailleurs immigrés.

Sont invités : toutes les municipalités de gauche de la région parisienne hébergeant des foyers (Sonacotra ou autres), le Comité de coordination et les Comités de résidents, les Comités de soutien locaux, les syndicats ouvriers (U.L., C.G.T., C.F.D.T.) et A.S.T.I., G.I.S.T.I., M.R.A.P., L.D.H...

Ordre du jour : information sur la situation dans les divers foyers, projets de loi gouvernementaux, discussion sur les aspects juridiques du soutien, relance de la mobilisation pour imposer des négociations globales.

● Pour préparer cette réunion et faire le bilan de l'action du P.S.U. sur ce secteur, la Commission immigrés invite les Conseillers municipaux et les militants intervenant sur cette question (que la grève des loyers soit finie ou non).

Vendredi 30 novembre, à 19h, rue Borromée.

Marche des femmes du 6 octobre... suite

« La Puce à l'Oreille » (librairie ouverte tous les jours sauf le lundi qui se trouve à Paris (13, rue des Rosiers) :

● expose 100 photos de femmes sur la marche du 6 octobre. On vous y attend très nombreux.

Objection de conscience

Depuis 78, la commission juridictionnelle a refusé 200 demandes d'objection de conscience présentées selon la formule OP 20. Par ce refus 60 objecteurs, depuis octobre 79, se trouvent en position d'insoumission et risquent 2 ans de prison. Tel est le cas de Didier Ricordeau dans l'Orne. Pour dénoncer cet état de fait et pour soutenir D. Ricordeau et ses camarades, le Comité de soutien organise une fête à Alençon le 21 novembre à la salle des fêtes à 20h. Film et débat : « Marine » de F. Reichenbach; animation tables de presse. Groupe folk : Marie Brulée. Participation aux frais.

Fédération P.S.U. de l'Orne

Centre populaire de formation socialiste

Mardi 20 novembre à 20 heures au F.I.A.P., 30, rue Cambanis, 75013 Paris.

Un mois du P.S.U. dans l'Essonne

Dans l'Essonne, on est fou mais on y croit. Alors, pendant un mois, du 16 novembre au 16 décembre, nous avons décidé d'organiser, aux quatre coins du département, des manifestations et interventions décentralisées : débats (sur les pratiques municipales, le nucléaire, l'avortement et la contraception, le temps de travail), gala, meeting Lip, rencontre P.S.U.-M.A.N., brocante, vente directe de vins, expositions librairie, film, bal, folk. Bref, renforcer l'implantation du P.S.U., réaffirmer notre projet alternatif autogestionnaire face à la carence politique, et s'amuser, car ça fait aussi partie de notre militantisme.

● Vendredi 16 novembre - Bourse du Travail de Massy, 21h :

— les pratiques municipales avec les auteurs de la brochure « Trois années au Conseil municipal de Massy »;

● Jeudi 22 novembre - M.P.T. de Courdimanche - Les Ulis, 21h :

— débats organisés par la M.J.C. sur l'avortement et la contraception avec Huguette Bouchardeau.

● Vendredi 23 novembre - salle Flaubert-Palaiseau (est), 21h :

— débat : 35 h et emploi, avec un membre de la C.N.E.

● Samedi 24 novembre - place du marché Draveil de 14h à 19h :

— brocante fédérale (livres, jouets, vêtements, etc.).

● Mercredi 28 novembre - salle Voltaire (marché) Palaiseau, 21h :

— débat : 35 h et vie quotidienne, avec le collectif Adret (« travailler 2 heures par jour »).

● Samedi 1^{er} décembre - grand amphithéâtre de maths - faculté d'Orsay, 15h-18h :

— meeting Lip. 21h : gala Font et Val.

● Vendredi 7 décembre - Agora - Evry, 21h :

— meeting nucléaire organisé par le C.I.N.E. et les signataires de la pétition.

● Samedi 15 et dimanche 16 décembre :

— vente directe de vin sur les marchés de Brétigny et Sainte-Genneviève des Bois.

● Samedi 15 décembre - Massy, 15h-23h :

— débat sur la désobéissance civile (P.S.U., M.A.N.), suivi d'un bal folk.

● Jean-Marie Demaldent :

— Le bilan de la social-démocratie.

Mardi 27 novembre à 20 heures :

● Serge Depaquit : « La crise du mouvement communiste ».

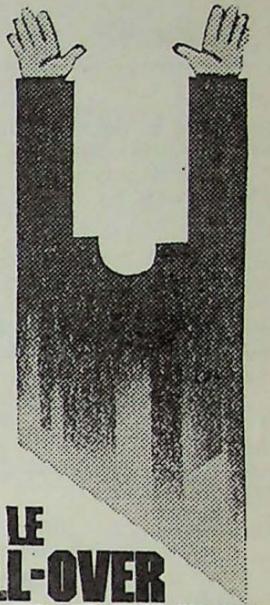
CINEMA

Affaire Ranucci, tome 3...

Après l'affaire, le livre qui avait déjà fait couler beaucoup d'encre et excité les censeurs, aujourd'hui le film. Un film sobre à l'image du livre de Gilles Perrault (Ed. Ramsay) démonte le mécanisme d'une justice et d'une police prêtes à toutes les falsifications pour qu'un soupçonné devienne coupable. Disparition de témoignages, égarement d'objets à conviction, témoins se contredisant, pressions de la foule et des medias, le chemin se trace vers la guillotine. Par les temps qui courent, ce film courageux a, malgré certaines scènes caricaturales, une signification de témoignage et de réflexion qui n'a pas échappé à la majorité embourbée dans ses « affaires ».

Des maires (R.P.R., C.D.S...) de Provence profitent de l'émotion de la famille de la petite Marie-Dolorès Remblat pour interdire les projections dans leurs villes, mais les mots ne cachent pas la réalité, telles les déclarations du maire d'Aix-en-Provence, Alain Juassains qui accuse Michel Drach de « poursuivre un boulot de démolition des fondements de la société. C'est la tendance très inquiétante d'un certain gauchisme culturel qui pose le problème de défense des fondements moraux de la société ». Mélange entre drame privé et honneur de la magistrature et de la police, on donne la censure.

Ont seuls, aujourd'hui, pris la défense du film, la C.F.D.T. et la Fédération des Elus Autogestionnaires qui a communiqué : « Après avoir franchi les difficiles obstacles du visa de censure et de la procédure judiciaire intentée contre lui à Paris, le film de M. Drach *Le pull-over rouge* se heurte en Provence à une nouvelle difficulté : le veto des maires. En vertu d'un pouvoir discrétionnaire exorbitant, les maires de certaines communes viennent d'interdire (comme la loi le leur permet, hélas!) la projection du film pour des raisons d'ordre public. Ainsi donc de manière détournée la censure réapparaît.



LE PULL-OVER ROUGE

UN FILM DE MICHEL DRACH

Encore heureux qu'on ait pas fait brûler le livre de Gilles Perrault en place publique ! Il est des jours où l'on se demande si les communes sont réellement école de démocratie. La liberté d'expression est une fois de plus menacée et par tout nous nous battons pour qu'elle soit respectée et que la vérité ne soit plus bafouée.

Gilles MARSAUCHE

SURDOS

R. BELPERRON



ON A SAUVÉ L'ÉCOLE DU VILLAGE

Au départ, une histoire simple. Une décision banale qui frappe chaque année, des dizaines de communautés rurales : on ferme le village.

Le ministère impose ses grilles d'effectifs ; l'administration applique les textes. Sûre de son bon droit, sereine et implacable. Pas besoin de consulter les intéressés. Elle sait ce qui est bon pour le village. Et ce qui ne lui est plus utile.

Sans doute comptait-elle, à Verges, un petit village du Jura, sur la docilité de snotables et le fatalisme des populations rurales. Les pouvoirs se sont trompés. Ils se sont entêtés. Les parents des douze gosses aussi.

Pied à pied, les habitants de Verges, ceux du voisinage, solidaire des enseignants, quelques militants, se sont défendus contre l'agression. Par tous les moyens, même légaux. Sans violence. Avec des enseignants bénévoles, mais sans instituteur nommé, l'école publique, école sauvée, continuait.

Après des semaines de luttes variées et intenses, ON A SAUVÉ L'ÉCOLE DU VILLAGE. On a maintenu au village le dernier service, on a évité la mort décidée par le pouvoir.

ON A SAUVÉ L'ÉCOLE DU VILLAGE, c'est d'abord la volonté de vivre et d'apprendre au pays. C'est aussi une série d'interrogations autour de la classe en autogestion, de l'école ouverte sur la vie.

C'est enfin un acte d'accusation contre ceux qui se lamentent sur l'exode rural, mais pénalisent et condamnent ceux qui s'opposent à toutes les concentrations, industrielles, agraires... mais aussi culturelles et éducatives.

Roland Belperron, instituteur retraité, militant du P.S.U., de l'École Emancipée et adepte de la pédagogie prônée par Célestin Freinet, a été l'un des acteurs privilégiés - avec Madeleine, sa femme - de ces communautés rurales qui revivaient. Il raconte les péripéties d'une lutte menée collectivement de bout en bout. (Editions Syros, 9, rue Borromée, 75015 Paris).

tribune socialiste HEBDO

HEBDOMADAIRE DU P.S.U.

Direction politique : Léo Goldberg

Secrétariat : Marie Relandeau

Maquette et collaboration technique : Régis Cogranné

Rédaction : tél. 566-45-64 et 566-45-37 poste 37

Directeur de la publication : Victor Leduc

Edité par la SARL « Société nouvelle de presse politique », 9, rue Borromée, 75015 Paris

Numéro de la commission paritaire : 37 392

Composition, photogravure, impression :

S.N.I.L., 3, rue de Nantes, 75019 Paris. Tél. 208-64-05

Changement d'adresse :

Joindre la bande d'un des derniers envois

et 3 F en timbres poste.

bulletin d'abonnement

couplé (TS-hebdo et mensuel)

Bulletin à retourner à Tribune socialiste, service abonnements, 9, rue Borromée, 75015 - Paris.

M. Mme Mlle

Nom Prénom

Adresse

Profession

Code postal Ville

S'abonne pour 1 an 6 mois (1)

Ci-joint un versement par chèque bancaire postal (1)

à l'ordre de Tribune socialiste, CCP 5826-65 Paris.

Tarifs : 1 an : 150 F ; 6 mois : 80 F ; soutien : 200 F.

(1) Cocher la case correspondante.

XX^e ANNIVERSAIRE DU P.S.U.

La commission XX^e anniversaire attend toutes vos idées et initiatives. Dans le cadre de la préparation nous recherchons tout ce qui peut contribuer à un dossier historique. Bien sûr tout matériel prêté sera restitué à son propriétaire.

- photos (noir-blanc, couleur)
- diapositives
- interviews
- affiches
- tracts
- anecdotes ou histoires...

Nous attendons de vos nouvelles, pour tout contact : Gilles Marsauche, Commission 20^e Anniversaire, 9 rue Borromée, 75015 Paris.